

Pour la justice sociale et le Service Public, pour défendre les agents et les missions de la DGFIP :

EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS

le 9 octobre !

À l'appel de la CGT, FO, Solidaires, UNEF, FIDL, UNL

La Fonction publique est notre bien commun, défendons-là !

Après la loi travail contre le secteur privé, le rapport CAP2022 veut dynamiser la Fonction Publique. C'est le «fil d'Ariane» d'applications ministère par ministère.

CAP2022 ne veut épargner ni la DGFIP, ni ses agents :

- ▶ **30 milliards d'économies sur le dos de la Fonction Publique.**
- ▶ **120 000 suppressions d'emplois** dans la Fonction Publique dont 50 000 dans celle d'État d'ici 2022, **2 130 à la DGFIP pour 2019. Des plans de départs volontaires** viendront compléter le tableau.
- ▶ **Fin des mesures générales de revalorisation du point d'indice.**
- ▶ **Rémunération des agents selon leur acceptation de la mobilité et leur adaptabilité aux réformes.** Le rôle des CAP serait uniquement de vérifier la bonne adaptabilité des agents.
- ▶ Fin de la primauté d'accès par concours pour généraliser le contrat de droit privé.
- ▶ Mise en place de dérogations au statut des fonctionnaires pour la rémunération, le temps de travail, la mobilité.
- ▶ Création d'une filière administrative territoriale interministérielle sous la coupe des préfets de région remplaçant tous les corps administratifs.
- ▶ Démantèlement des administrations remplacées par des **agences : la fusion des réseaux de recouvrement DGFIP, Douanes et URSSAF, le regroupement des contrôles des entreprises, du conseil aux entreprises** compromettant l'avenir de la DGFIP.
- ▶ **Remise en cause de la responsabilité pécuniaire du comptable et de la séparation ordonnateur/comptable** (transfert du comptable public aux collectivités territoriales, aux hôpitaux, aux offices publics de l'habitat ; généralisation de la certification des comptes et du compte financier unique).
- ▶ Encouragements à la **loi ESSOC (qui entrave le contrôle vis-à-vis des entreprises, et prône la diminution des normes).**
- ▶ Substitution de l'humain par le numérique et l'intelligence artificielle pour un accueil commun à tous les services publics.

Dans ce cadre et sur ordre du ministre Darmanin, une diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP, des suppressions massives de SIE, SIP, ICE, trésoreries, des fusions de directions, ont été planifiées par la DG en toute opacité.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/demantelement-generalise-la-dgfp-mobilite-forcee-suis-je-concerne>

La CGT Finances Publiques exige la transparence sur tous les chantiers et l'abandon de CAP2022 véritables entreprises de démantèlement de la DGFIP. Elle mettra tout en œuvre, avec les agents, pour faire avancer un Service Public à même d'exercer pleinement les missions publiques, avec reconnaissance des qualifications et augmentation des salaires !





Élections professionnelles DGFIP
pour mes droits
du 29 novembre
au 6 décembre
2018 je vote **CGT**

EXPRIMEZ-VOUS!

Le prélèvement à la source (PAS) est une mauvaise réforme pour les contribuables, pour l'État et pour les agents de la DGFIP !

Le PAS est compliqué et injuste. Actualiser ou rectifier sera un parcours du combattant. De nombreux contribuables vont faire des avances de trésoreries avant d'être remboursés. Quant aux recettes de l'État, le fait de confier aux entreprises le soin de reverser l'IR va faire chuter le taux de recouvrement (cf. les difficultés à recouvrer la TVA).

Les accueils des centres des finances publiques font face à un afflux non anticipé, et ce alors que cette réforme sera prétexte à de

nouvelles suppressions d'emploi, dégradant davantage la qualité du service public et les conditions de travail des agents.

La CGT Finances Publiques milite toujours pour l'abandon du PAS. Le système actuel de mensualisation pourrait être amélioré en s'appuyant sur les revenus de l'année. Il faut réhabiliter le système déclaratif, avec les emplois nécessaires, abroger la CSG et augmenter la progressivité de l'impôt.

Projets contre l'assurance chômage, la protection sociale, les retraites... Stoppons un gouvernement qui accélère le pas !

E. Macron veut faire baisser les retraites avec un système par points :

Le président a commandé un projet de loi pour fusionner tous les systèmes de retraites actuels (public, privé) et instaurer un mécanisme par points comme à l'IRCANTEC ou à l'ARRCO-ARGIRC.

Avec ce système le salarié n'a plus aucune visibilité sur le niveau de sa pension. La valeur d'achat du point (x euros pour acquérir 1 point) et la valeur de service du point (1 point donne x euros de pension) peuvent varier au fil du temps. La réforme de l'IRCANTEC de 2008 l'a fait, induisant une baisse de 25 % des pensions des nouveaux cotisants.

La Drees a publié une étude en 2017 sur les agents nés en 1958 : la moitié voyait leur pension baisser. Tout laisse à penser que, même dans l'hypothèse d'une intégration des primes dans la cotisation, il y aura baisse pour la majorité des fonctionnaires.

Dans ce système, les femmes, subissant souvent des carrières incomplètes, ne peuvent pas bénéficier de la garantie d'un niveau de pension minimum.

Un tel système fragilise aussi notre statut et nos carrières :

Aujourd'hui la pension des fonctionnaires est calculée par rapport à la grille de carrière et au dernier échelon du grade (6 derniers mois). Avec les points, c'est la rémunération annuelle qui permet d'en acheter. Le gouvernement a ainsi les mains libres pour remettre en cause les carrières, développer le recours aux contractuels, les plans de départs volontaires, permettre le licenciement des fonctionnaires.

Pour la CGT Finances Publiques la retraite par points, c'est non !

Il faut améliorer le code des pensions, garantir la possibilité du départ à 60 ans, avec une pension d'au moins 75 % du salaire des 6 derniers mois pour une carrière complète. Les primes doivent intégrer le salaire. La pénibilité doit être prise en compte. Le minimum pension doit être au SMIC. Il faut indexer les pensions sur l'évolution des salaires, établir l'égalité salariale femmes-hommes, supprimer la décote (liste non-exhaustive).

**Toutes et tous ensemble,
nous pouvons changer la donne !**

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr ✉ dgfp@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 - ☎ : 01.48.70.71.63
Suivez-nous sur facebook ou twitter : f : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) t : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)